

CHAPITRE II

L'AFFAIRE DE BERGUENT

JUIN-SEPTEMBRE 1904

Protection de la zone Nord de la frontière algéro-marocaine. - Occupation de Ras el Aïn. - Ordre d'évacuation par le gouvernement. - Demande de mise en disponibilité. - Le général obtient le maintien du poste de Berguent.

Oran, le 17 juin 1904.

A MA SOEUR.

Je suis à Oran depuis trois jours et j'y resterai cinq ou six Jours pour y mener et suivre une très grosse affaire engagée contre Bou Amama et dont l'issue me laisse extrêmement anxieux. D'autre part, j'ai de sérieuses inquiétudes du côté du Sud, où le Tafilalet me menace. Tout cela me met sur la brèche.

Voici qu'Etienne vient de me faire encore ovationner au banquet du Comité du Maroc; il me fait trembler et va me casser les reins; en attendant il me fabrique grand homme, mais saprelotte c'est un rôle difficile à tenir, bien qu'avec ses terribles risques d'accident je le préfère certes à la médiocrité. Mais les badauds qui se figurent que de telles situations vont sans une préoccupation de toutes minutes et une tension ininterrompue de tous les ressorts sont bien mal renseignés.

Oran, le 24 juin 1904.

A E. ETIENNE.

Je viens de recevoir le texte complet de votre discours au banquet du Maroc. Je vous en remercie bien sincèrement; mais vraiment, vous m'avez fait une part trop large, beaucoup trop large, et une telle confiance si publiquement proclamée est un peu lourde à porter. Jamais je n'ai plus senti la responsabilité qu'elle m'impose.

Je suis à Oran depuis huit jours, pour y suivre de près une petite concentration de troupes que j'ai été obligé de faire près de Ras el Aïn, car Bou Amama, installé tout à côté de nous, au Sud d'Oudjda, où nous ne pouvons aller l'attaquer nous-mêmes, à cause de la fiction de la frontière marocaine, y devient tout à fait dangereux. Il forme là noyau d'attraction, solidement établi dans la montagne. Il pèse sur toutes nos tribus, cherche à provoquer des défections. Il était indispensable d'accrocher à son flanc un détachement de trois ou quatre compagnies qui le surveille, l'empêche de déborder chez nous et couvre nos tribus et nos alliés tels que les Beni Mathal qui se sont mis sous notre protection. Seulement comme je ne pouvais pas constituer ce détachement avec mes propres troupes à cause de l'éloignement, j'ai dû demander des troupes au général de division. Il est essentiel que cela se fasse vite. Bou Amama que la mehalla n'ose pas attaquer, qui a pris franchement parti pour le Rogui et qui l'attend, qui exploite contre nous l'accord franco-anglais, devient tout à fait dangereux. Je sens parfaitement son influence

dissociante sur toute la frontière, et je n'ai pas hésité à provoquer la constitution sur son flanc d'un écran qui couvre nos tribus, sinon les Beni Mathar, Beni Guil, tout ce qui se réclame de nous, serait molesté, razié, et nous perdrons la face.

Oran, le 6 juillet 1904.

A MA SOEUR

Je t'ai bien négligée depuis quelque temps, c'est que j'ai mené une rude vie, bien que je ne coure pas après Bou Amama comme le racontent les journaux: c'est un canard qui m'agace. Je me borne simplement, en raison de sa venue près de nous au Maroc, au Sud d'Oudjda, à installer sur notre frontière un fort détachement d'observation composé d'une section d'artillerie, de trois compagnies d'infanterie, de trois pelotons de spahis et de 200 à 300 cavaliers irréguliers qui sont établis vers Ras el Aïn sous le commandement d'Henry. Ce groupe est destiné à surveiller le bled, à empêcher de se propager dans nos tribus les étincelles de la lutte actuellement engagée entre Bou Amama et les troupes du sultan. Une fois le détachement constitué, les troupes n'ont donc plus à remuer.

Ras el Aïn est du reste un point merveilleux, - j'en viens - des eaux superbes - je m'y suis baigné et j'ai nagé - quelques arbres et des nuits froides. J'ai fait là avec Renouard une tournée de huit jours délicieuse, voyageant la moitié de la nuit, à cheval, sous une lune superbe, couchant dans mon burnous, et j'ai trouvé là mes troupes et mes goums bien campés et pleins d'entrain. Nous ne conquérons nullement le Maroc et je mène cette affaire avec la prudence du serpent, mais c'est un bond de 100 kilomètres en avant, et une base d'opérations parfaite le jour où on se déciderait à faire quelque chose; nos avant-postes tiraillent quelques coups de fusil avec les gens de Bou Amama, ce qui amuse les hommes et les distrait.

Nous bivouaquons sous un mûrier colonial, près d'une source, entourés de tous les fanions des goums fichés en terre, et c'est là que je recevais les notables marocains qui n'ont cessé de venir palabrer.

Je quitte Oran après demain pour Aïn Sefra où je serai le 9, le 11 et 12 à Ounif, le 14 je passerai ma revue, le 17 je repartirai pour Ras el Aïn, absence d'une dizaine de jours.

Oran, le 7 juillet 1904.

A E. ETIENNE.

Vous me demandez si mon opérations contre Bou Amama est bien réglée et concertée avec Rakina¹. Or, premier point : je ne fais pas d'opération contre Bou Amama; il est essentiel qu'il n'y ait pas de malentendu à cet égard et j'ai été ennuyé de voir quelques journaux, heureusement peu nombreux, partir sur cette piste; ce n'est pas mon genre de me lancer dans des aventures de cet ordre. D'abord Bou Amama est en plein Maroc où nos troupes ne pourraient entrer sans déchaîner la tempête; de plus, même si nous en avons, la latitude, il y est très solidement établi et il ne faudrait à aucun prix, avec des goums aussi peu sûrs que les nôtres, risquer un échec.

Non, l'opération est toute autre, et il faut le dire bien fort. Bou Amama et la mehalla étaient en train de se battre en territoire marocain, mais très près de chez nous, et l'influence trop proche de Bou Amama ayant une action dangereuse sur nos tribus, j'ai jugé indispensable d'établir un pare-éclat, et de constituer dans la région de Ras el Aïn, en un point de l'oued Charef qui doit

¹ Rekina était le représentant du sultan du Maroc à Oudjda

s'appeler diplomatiquement Berguent, mais qui en réalité confine à Ras el Aïn, un détachement que j'ai peu à peu renforcé de façon qu'il se suffise à lui-même, et assure la protection de tout le chott Gharbi (pâturages des Hamyane) et de toute ma frontière entre le chemin de fer et l'oued Charef, contre toute répercussion, toute étincelle, provenant de la querelle Makhzen et Bou Amama et de l'accroissement d'influence de ce dernier, s'il rosse la mehalla comme c'est très vraisemblable. D'autre part, ce détachement est en posture, dans le cas où par hasard Bou Amama serait battu, ou trouverait l'emplacement peu agréable, de l'empêcher de revenir au Sud, c'est-à-dire chez nous. Voilà le principe et je n'en sors pas : groupe d'observation et de préservation, cordon sanitaire, tout cela est dans mes strictes attributions de responsable de la sécurité sud-oranaise.

Maintenant, ce principe posé, j'ai pensé qu'il y avait intérêt à en tirer toutes les conséquences politiques et commerciales.

J'ai immédiatement averti le Makhzen à Oudjda en avisant Rekina que je venais me mettre là aux aguets, ne pouvant intervenir directement au Maroc, mais pouvant du moins appuyer par ma seule présence l'action des tribus fidèles au Makhzen, les encourager, et retenir dans le devoir les tribus les plus proches, telles que les Beni Mathar. C'est ce qui s'est produit puisque les Beni Mathar se sont immédiatement détachés de Bou Amama et sont tous venus se grouper autour de nous et qu'en outre le marabout de Guefalt s'est détaché du Rogui.

Rekina s'est mis immédiatement en communication avec moi et avec le commandant Henrys qui commande mon détachement, en lui envoyant des messages réguliers et en le tenant au courant de tous ses mouvements, De plus, il se montre très satisfait de notre présence, nous demande de ne pas lâcher notre position de surveillance et même nous a priés de pousser nos goums sur les positions mêmes de Bou Amama, et, pour un peu, il nous suppliait d'y aller nous-mêmes. Mais ici, halte-là, je ne vais pas me lancer dans ces bêtises et, n'ayant aucune confiance dans le mordant de la mehalla, risquer de payer les pots cassés et surtout de provoquer une conflagration générale par cette intervention directe.

Mais, excepté que je ne veux pas marcher à leur place chez eux, l'accord est complet, et Rekina envoie à Henrys un de ses caïds, avec un drapeau et un détachement, de telle sorte que l'accord se trouve ainsi nettement affirmé aux yeux des populations, et que notre présence à Ras el Aïn prend, avec la présence de ce détachement marocain, un net caractère de *police mixte*. Du reste, j'ai vu ici à Oran le capitaine Martin qui est à Oudjda; nous nous sommes mis pleinement d'accord et il est entendu que, d'une part, il fait comprendre à Rekina qu'il nous est impossible d'intervenir directement en plein Maroc avec nos troupes régulières sans ordre de nos deux gouvernements, que, du reste, nous nous compromettrions et risquerions de déchaîner la tempête et, d'autre part, que notre seule présence vers Ras el Aïn lui rend un extrême service en coupant à l'agitateur sa retraite vers le Sud et en retenant dans le devoir les tribus marocaines de ce côté.

Je suis en plein accord franco-marocain, et je crois que ce concours indirect sans intervention directe en est une des applications les plus heureuses.

Côté économique. Ce que j'ai vu d'essentiel dans cette occasion, c'est que cela nous installe à Ras el Aïn et qu'il faut en profiter pour établir le marché mixte, prévu par les accords. Ras el Aïn (j'en viens) est un endroit superbe: des eaux de quoi abreuver une armée et des terrains de culture comme dans la Mitidja, tout cela en friche faute de sécurité; route directe de Debdou, Taza, par où on peut pénétrer commercialement vers l'Ouest, troupeaux sur place et à proximité. Il faut qu'immédiatement, à l'abri de nos troupes et du « poste mixte », il s'y établisse un centre de transactions. Cela commence,. j'y fais passer avec les indigènes un marché de grains pour

l'alimentation de nos chevaux et mulets, et des négociants d'Oran s'apprêtent à y envoyer des agents pour y ouvrir si possible commerce de bétail et de grains, et tâcher de pallier un peu la crise qui va sévir à Oran sur ces deux objets. Je compte, parce que j'ai vu ce phénomène se produire partout, que cette création d'un centre d'affaires à l'abri de nos troupes va être le grand agent de pacification, le grand dissolvant des dissidents (voir Ounif, Bechar). Le commandant Henrys, qui me mène cela de premier ordre, a déjà noué des relations avec les Juifs de Debdou et tend toutes ses ficelles dans ce sens. En un mot, à l'abri de bons fusils et de bons canons auxquels l'adjonction d'un contingent marocain laissera son caractère mixte, je vais mener là une jolie campagne commerciale et pacifique, sur le flanc des tribus en guerre, et cela sera le meilleur des dissolvants.

Vous allez voir d'autres personnes qui vous donneront une note toute contraire. Leur thèse c'est que notre présence va allumer la guerre sainte et rend des forces à Bou Amama, et que, pendant que nous y sommes, il faudrait aller à Taza ou au moins à Aioun Sidi Mellouk, sinon c'est un échec. Cette thèse m'a d'abord ému, mais je me suis aperçu qu'elle était surtout inspirée par des considérations locales; or sur mon front Sud, jusqu'à Aïn Chair, notre installation vers Ras el Aïn a une répercussion énorme et assure la sécurité entière de notre glacis; il n'y a pas besoin d'aller à Taza ou El Aioun Sidi Mellouk. Il y aura peut-être, en effet, recrudescence de fanatisme religieux et accroissement momentané des effectifs de Bou Amama. Et puis après ? Tout cela restera localisé dans ce petit canton et je réponds que cela ne sera que momentané et qu'avec la politique que vous savez, le noyau d'attraction va lentement, mais sûrement, se former autour de nous; je demande seulement six mois de crédit et de confiance. Il est très possible que Bou Amama inflige un échec à la mehalla, mais cela serait arrivé de toute façon, et si nous n'avions pas été là, son succès eût immédiatement remis dans sa main tous les Beni Guil, les Beni Mathar et amené de l'agitation chez nous, tandis que, nous étant là, même si Bou Amama triomphe localement, tous nos gens resteront en main. Il faut donc y rester à tout prix.

La thèse des opposants est la thèse des vieux qui ne conçoivent pas de mouvements de troupes sans *colonne*, *opération*, *attaque* et ne soupçonnent pas la méthode Gallieni, celle qui reconstruit un pays et mène une politique intensive à l'abri de la troupe. Je vais en un mot faire du Bechar à Ras el Aïn, sous le pavillon de la police mixte et de l'entente avec le Makhzen. Comme à Bechar il y aura au début des à-coups, des engagements d'avant-postes, des agressions de Bou Amama, et puis ça se tassera et dans six mois nous aurons gagné là un joli centre d'attraction et de transactions; ce sera un premier exemple d'une oeuvre faite d'accord avec le Makhzen et il montrera ce qu'on peut et doit faire sur la frontière.

17 juillet 1904.

AU VICOMTE E.-M. DE VOGÛE.

Courant toujours après la longue lettre, je n'en trouve pas le temps et c'est pourquoi je ne vous ai pas écrit depuis deux mois - et j'en souffre - car vous êtes bien à la première place dans mon coeur, ma confiance et ma gratitude.

Étienne, Thomson, etc., m'ont rendu mauvais service en me faisant, malgré ce que je leur avais demandé, trop de réclame. Le journalisme les a entraînés. Cela a excité ici des jalousies et des amertumes féroces - elles éclatent sous mes pieds journellement et ma tâche devient très difficile.

Cette pénétration discrète du Maroc que j'ai commencée clandestinement et qui est

désormais engagée, est tellement passionnante que ce serait vraiment pour moi un chagrin de la lâcher.

Oran, le 31 juillet 1904.

AU COMMANDANT HENRYS²

Voici le fatal télégramme :

« 30 juillet 1904 »

« Conseil des Ministres a décidé que la colonne d'observation de Ras el Aïn devrait se retirer du territoire marocain et se tenir en territoire français.

« Prière de donner des ordres pour l'exécution de cette mesure et de rendre compte. »

Qu'y a-t-il là-dessous, je l'ignore encore absolument. Est-ce Tanger, est-ce l'Espagne, est-ce la campagne de presse ? La terrible complication, c'est que le gouverneur a quitté Alger le 26 avec son chef de cabinet Aynard pour un voyage en Méditerranée, m'écrivant à ce moment qu'il avait l'assurance que tout était arrangé; c'est après son départ qu'est arrivée cette bombe, et on ne sait où l'atteindre. Je vous envoie copie du télégramme que j'ai envoyé au ministre de la Guerre; vous verrez comment j'y expose la situation et que je pose nettement la question de tablier. Serai-je appelé à Paris ? Je n'ose l'espérer. En tout cas je suis décidé, si la mesure est maintenue, à ce que ce ne soit pas moi qui en donne l'ordre.

J'ai écrit à Étienne, à Reibell, à Jonnart qui doit être en France dans trois jours; tout ce que je cherche, c'est à gagner du temps. C'est pourquoi au lieu de vous envoyer l'ordre ferme que comportait la lettre que j'ai reçue, je n'ai demandé que des propositions, espérant qu'avec le temps de leur retour, puis le temps de réunir les moyens de transport, de prendre les mesures préparatoires au retrait, tout cela usera les jours et donnera à Paris le temps de s'émouvoir. La grosse affaire, c'est que jusqu'à nouvel ordre les indigènes ne s'en doutent pas, et les officiers aussi peu que possible. En tout cas, maintenez-les dans le sentiment que tout cela s'arrangera.

Le général Herson pense que, si on y est acculé, il n'y aurait que demi-mal à ramener provisoirement la colonne à Magoura, qu'elle resterait ainsi à portée, prête à réoccuper Ras el Aïn dès que les difficultés diplomatiques seraient aplanies. Il me semble quant à moi que même cela serait désastreux. Pourtant si vous n'étiez pas aussi pessimiste que moi et si vous croyiez que cette demi-mesure n'eût pas tous les inconvénients que je redoute, et que, depuis Magoura, avec la compagnie montée, les spahis et le makhzen envoyés en reconnaissance, couverts par les goums de Si Allal, vous puissiez continuer à protéger Ras el Aïn d'une manière assez efficace, n'hésitez pas à le dire, franchement, parce que, si l'ordre est maintenu, c'est un devoir supérieur de ne pas jeter le manche après la cognée et de tirer le moins mauvais parti de la situation; mais du moins ne sera-ce plus moi qui y serai, mais cela c'est un détail.

En un mot, envisagez la question froidement, *en soi*; sans surtout vous préoccuper de moi; il se peut que je la voie trop tragique, et vous restez entièrement juge.

Je ne vous fais pas davantage de commentaires, c'est inutile.

² Le général Henrys, ancien commandant en chef de l'Armée française d'Orient et de la Mission militaire française en Pologne, commandait alors le poste de Ras el Aïn.

Oran, le 31 juillet 1904.

A E. ÉTIENNE.

Les événements se sont précipités. Le 26 juillet Aynard m'écrivait d'Alger « qu'il n'y avait plus rien à craindre pour Ras el Aïn, que son occupation provisoire, et d'un provisoire qui durerait plus longtemps que nous, était admise par le ministre et le gouvernement, que dans ces conditions je pouvais être tranquille et qu'en conséquence le gouverneur et lui partaient le même jour 26 en yacht, le premier pour les Baléares et la France après avoir coupé le fil de façon à avoir la paix et le second pour Tanger ». Je trouvais cette lettre rassurante le 29 à mon retour de Berguent d'où je revenais émerveillé des résultats politiques obtenus, de la besogne excellente d'Henrys, de l'agrégation progressive des populations autour de nous, de cette première si fructueuse et palpitante application de l'accord franco-marocain, quand hier 30 arrivait ici un télégramme du 19e corps prescrivant au nom du Conseil des Ministres l'évacuation de Ras el Aïn.

Quel est l'incident qui a provoqué cette décision inattendue du Conseil des Ministres ? Je l'ignore. J'ai répondu immédiatement par un télégramme en triple expédition à la division, au Gouvernement Général, au ministère de la Guerre, où j'y expose les conséquences tragiques de la mesure; j'y demande ma mise en disponibilité immédiate si elle doit être maintenue et je voudrais être appelé à Paris. N'ayez pas la moindre illusion: de l'avis de tous ceux qui ici connaissent le pays et les indigènes, ce serait un second Fachoda et amènerait sur notre frontière, comme une traînée de poudre, toute une situation insurrectionnelle et l'effondrement de tout l'échafaudage si laborieusement construit depuis 10 mois. Je n'y souscrirai pas. Je ne demande qu'à être sacrifié, de la façon la plus dure même, c'est un détail, pourvu que l'oeuvre reste et que le drapeau et l'honneur français ne reçoivent pas ce soufflet.

P.-S. - Voici le texte du télégramme que j'ai envoyé à la Guerre:

Oran, 31 juillet 1904.

Revenu hier de Berguent où situation est la suivante:

Le Prétendant a traversé Moulouya et arrivé sur oued Za, en marche pour rejoindre Bou Amama actuellement dans Djebel Zekkara, avec lequel, d'après tous renseignements, il se dispose marcher sur Oudjda. Cette situation va produire répercussion immédiate dans région et sur toute frontière sud-oranaise. Présence seule de groupe observation Ras el Aïn peut nous en garantir et contenir tribus qui faisaient précédemment cause commune avec Bou Amama. Les Beni Mathar, la zaouïa de Guefalt et autres fractions voisines, qui se sont complètement engagées avec nous, nous demandent instamment leur maintenir protection et ne pas les abandonner à repréailles Bou Amama. Je m'y étais engagé formellement, ne croyant pas cet abandon possible. En raison emplacements occupés par Bou Amama avec ses 1000 fusils sur territoire marocain mais contre notre frontière, Ras el Aïn est seul point où nous puissions maintenir groupe observation, vu absence tout point d'eau suffisant dans voisinage. Abandon actuel ne peut être interprété par population que comme fuite devant Prétendant et Bou Amama. Quel que soit point où colonne soit ramenée, mesure entraînera vrai désastre et répercussion sur tout notre front jusqu'à Figuig et Aïn Chair et entraînera défection de toutes les tribus hésitantes ramenées à grand'peine depuis six mois. Or, maintien provisoire à Ras el Aïn absolument facile à justifier:

1. par stricte nécessité protection frontière algérienne résultant nouveaux emplacements Bou Amama et de son renforcement par Prétendant;

2. par nécessité couvrir contre eux nos tribus Hamyane actuellement réinstallées dans chott Gharbi ;

3. par situation spéciale de ce point où accords ont prévu marché et police mixtes et qui est à cheval sur terrain parcours de nos tribus et au Sud de la frontière délimitée;

4. par appui que notre présence y donne au Makhzen.

Ce recul contraire à tout engagement pris avec populations qui vont subir représailles immédiates porte atteinte mortelle à notre influence et à notre loyauté et fera perdre tout bénéfice de situation acquise depuis six mois. C'est avec la plus profonde conviction, le sentiment le plus grave de ma responsabilité pour sécurité Sud-Oranais que gouvernement m'a confié, que je vous adjure présenter à gouvernement ces observations qui peuvent échapper quand on n'est pas sur place et lui demander surseoir au moins exécution jusqu'à rapport détaillé et jusqu'à ce que situation locale créée par jonction Prétendant et Bou Amama s'éclaircisse, pour qu'on n'ait pas l'air fuir devant eux et abandonner populations à leur vengeance. M'étant d'ailleurs engagé personnellement vis-à-vis populations au nom de la France que nous ne les abandonnerions plus, les protégerions et les ayant ainsi amenées à se grouper autour de nous et à retrouver sécurité et trafic inconnus depuis sept ans, je ne pourrais, sans manquer à l'honneur, procéder moi-même à cette mesure et, si elle est maintenue, je demande respectueusement à être mis immédiatement en disponibilité, de manière être seul en cause vis-à-vis populations et à ce qu'elles se rendent compte que c'est moi seul qui ai indûment engagé parole gouvernement français et, me sachant désavoué, ne puisse que me suspecter seul et non pas la parole du gouvernement de la République.

Affirme sur l'honneur en terminant que situation acquise depuis dix mois, sans coup de force, sans qu'il y ait eu une goutte de sang français répandue, va être immédiatement compromise et exprime respectueusement voeu être appelé à Paris, si possible pour le démontrer, et que, au nom intérêt et honneur français, il soit sursis jusque-là à exécution cette mesure dont portée locale a certainement échappé.

Aïn Sefra, le 6 août 1904.

A E. ÉTIENNE.

Vous êtes donc maintenant au courant et vous voyez qu'en ce moment on ne peut songer à reculer d'un pas d'autant plus que la situation s'est encore modifiée. Le Rogui marche et installe un de ses lieutenants près de Guefalt, sous notre nez. La proximité de l'agitateur met en ébullition tous les indécis, Beni Guil, Beni Mathar; notre présence seule les maintient. Le moindre signe d'hésitation ou de timidité ferait tout crouler et c'est à une formidable insurrection que nous aurions à faire face. Comme il n'y a pas de point d'eau, ni de casbah pouvant servir de réduit, à proximité de la frontière, si nous reculions, il faudrait d'un bond reculer jusqu'à El Aricha ou Aïn ben Khelil, c'est-à-dire abandonner cent ou cent cinquante kilomètres de terrain. Il n'y a pas de moyen terme, nous sommes à Ras el Aïn parce que là seulement il y a de l'eau et une position défensive avec réduit en cas d'attaque. Il n'y a donc matériellement pas moyen de simuler même un mouvement de retrait; outre l'effet moral, il n'y a pas de point matériel où l'on puisse stationner.

Ceci posé, le Quai d'Orsay et la légation de Tanger ne devraient vraiment pas se laisser bluffer par le Makhzen et en être les dupes. Il est impossible que le sultan et la légation de Tanger n'aient pas été avisés de notre mouvement.

1. Les officiers de la mission militaire à Oudjda avec qui j'ai été en relation quotidienne ont rendu compte de tout à Tanger; ils ont même reçu une communication de la légation le 22 juin qui se félicitait de la coopération de nos troupes avec le Makhzen.

2. Rekina a certainement rendu compte de tout au Grand Vizir et si maintenant il est désavoué, cela est extrêmement fâcheux, parce que cela rendra désormais impossible toute collaboration pratique avec un fonctionnaire marocain.

3. Rekina qui, en apprenant la présence de notre reconnaissance au chott Gharbi, m'a fait des demandes réitérées et instantes pour que nous occupions les points fermant les routes du Sud aux adversaires communs; il a même insisté pour que nous occupions Guefalt et que nous poussions nos goums et nos gens plus au Nord encore; si je n'ai pas cédé à ces sollicitations, c'est parce que je tenais à me maintenir strictement au Sud du parallèle de Teniet Sassi, c'est-à-dire au Sud de la zone délimitée, puisque d'après le traité de 1845 le pays au Sud de ce parallèle n'est pas délimité; les terrains de parcours de nos tribus et des tribus marocaines s'y enchevêtrent tellement qu'il est impossible de savoir chez qui on est ou l'on n'est pas. D'ailleurs les terrains de parcours des Hamyane s'étendent jusqu'à l'Ouest de Ras el Aïn. Le caractère nettement marocain de la région de Ras el Aïn est donc des plus contestables.

4. Enfin Rekina a été en relation quotidienne avec moi, avec Henrys; nous avons donc été d'entière bonne foi dans notre accord avec le Makhzen, et ce serait un comble que cette loyale et efficace application de l'accord fût contrebattue à Tanger et à Fez. Je crois au contraire qu'on pourrait et devrait le prendre de très haut avec Tanger et Fez et montrer que la sécurité de notre frontière et notre honneur ne peuvent être à la merci de revirements du Makhzen et de ses agents et de l'anarchie qui règne entre les divers représentants de l'autorité chérifienne. Je reste convaincu qu'un peu plus de fermeté, de netteté à Tanger aurait un autre effet que les terreurs des messieurs de la Carrière, leurs chinoiseries et leurs phrases rondouillardes. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas être chargé de tout cela. Sur tous les points les timorés se trompent; vous vous souvenez que certains avaient déclaré que désormais nous serions reçus à coups de fusil à Oudjda et que, dès que nous paraîtrions, l'unanimité se ferait contre nous. Eh bien! depuis que j'ai séjourné 15 jours dans cette région, je me suis assuré que c'était absolument faux. *Partout*, jusqu'à la Moulouya, dans chaque tribu, il y a deux çofs, dont l'un serait avec nous parce que l'autre serait contre, et nous trouverions partout des points d'appui. Les gens de Guefalt, les Beni Bou Zeggou ont demandé l'appui d'Henrys contre le Rogui, j'ai écumé de ne pouvoir le leur donner puisque je suis immobilisé par cette fiction diplomatique, tandis que si notre conception avait été réalisée, si j'avais, au nom du sultan, l'investiture du commandement de la région jusqu'à la Moulouya, dès maintenant j'y organiserais le pays, nommant des caïds, constituant des goums et poussant mes compagnies comme point d'appui jusqu'à la Moulouya, et le Rogui ne serait pas fier. Quel dommage qu'on n'ose pas prendre une solution nette et ferme!

Jusqu'ici tout est en suspens, j'ai reçu après mon premier télégramme, il y a huit jours, l'ordre de surseoir à l'évacuation et c'en est là. Il vaudrait mieux: « l'autorisation formelle, en raison de la situation et des nécessités de notre protection, d'y rester définitivement », car l'état de simple suspension, de retraite où nous sommes actuellement m'empêche d'envoyer à Henrys ses ravitaillements, ses relèves, et va le mettre dans une situation critique.

En toute cette affaire, le général commandant le corps d'armée s'est associé immédiatement à ma protestation. D'autres auraient voulu que je lâche tout, que j'évacue quoi qu'il advienne, que j'obéisse « en soldat » et il a fallu une vraie scène pour faire comprendre qu'il n'y avait pas de discipline qui peut imposer à un chef d'exposer son pays aux plus graves accidents sans éclairer au préalable le gouvernement. Si l'on se décide à rester, je crois qu'on pourra me remercier

d'avoir tenu bon et risqué ma personne et ma carrière plutôt que de me prêter à la mesure la plus néfaste, qui marquait un recul de vingt ans. Du reste je suis un peu sceptique sur la « pénétration pacifique » pure et simple. Quand on a en face de soi des gens qui ont des fusils excellents, des munitions et la manière de s'en servir, on ne les «pénètre » que s'ils veulent bien et à la condition formelle d'être toujours soi-même en force et de leur imposer le respect.

Je ne serais pas étonné que Tanger et Fez, qui ne s'étaient d'abord nullement émus, ne se soient troublés que devant la campagne de presse actuellement menée contre moi et qui, si je suis bien renseigné, a ses sources par ici. Je crois qu'actuellement le plus grand service qu'on puisse me rendre, c'est de parler de moi le moins possible et de ne pas faire mousser mon œuvre, tant du moins qu'on ne se serait résolu officiellement à m'en donner une plus étendue. Mais vraiment, en voyant les impossibilités qu'opposent à toute action l'organisation archaïque du commandement en Algérie, les hésitations du Quai d'Orsay, les passions des partis, le retard de toute décision, j'hésiterai bien avant d'ouvrir un nouveau chapitre.

Aïn Sefra, le 7 août 1904.

Au COMMANDANT HENRYS.

Au moment où, d'après les lettres de Paris, je croyais que les choses allaient s'arranger, est arrivé hier le télégramme suivant :

« Général Commandant le corps d'Armée avait demandé maintien de l'occupation de Ras el Aïn, tout au moins évacuation lente, progressive et par échelons. Président du Conseil télégraphie ce qui suit à Gouverneur : Quant à l'évacuation de Ras el Aïn, il me paraît en tenant compte à la fois de l'opinion exprimée par le Général Commandant le 19e Corps et par notre Ministre à Tanger, que les instructions doivent être données dès à présent afin que le retrait de la colonne soit effectué dans le plus court délai que la situation le permettra et par échelons successifs. Je vous prie de vouloir bien vous conformer scrupuleusement à ces instructions, donner des ordres en conséquence à l'autorité militaire.»

Je recevais, cependant, de nos amis de Paris des lettres d'où il ressortait que ce qu'on voulait, c'était surtout sauver la face, donner au sultan et à Tanger un semblant de satisfaction, et que les négociations les plus actives étaient engagées pour obtenir du sultan de demander lui-même la réoccupation par nos troupes de Ras el Aïn, en raison de la situation critique de la région et qu'on avait tout lieu de croire que ces négociations, qui nous donneraient enfin carte blanche, aboutiraient à bref délai; on ajoutait que le 19e corps marchait à fond et qu'après avoir protesté contre toute évacuation, il avait insisté pour que du moins elle fût assez progressive pour permettre de voir venir. On ajoutait que la légation de Tanger s'était à la légère engagée vis-à-vis du sultan au retrait des troupes et qu'il était impossible de ne pas avoir l'air de donner un semblant de satisfaction.

Du reste le télégramme en lui-même n'est pas mauvais : les deux phrases « que la situation le permettra » Et, « par échelons successifs », permettent d'en prendre à l'aise, de voir venir, et pendant ce temps de persuader Paris, à la condition que personne ne mette des bâtons dans les roues, ni ne perde la tête dans les échelons intermédiaires. Le télégramme a également cela de bon qu'il ne demande que des propositions, ce qui donnerait le moyen de gagner beaucoup de temps.

Voici donc la copie des propositions que j'ai immédiatement adressées à Alger. Je crois que la proposition de l'envoi d'un peloton de zouaves à Magoura pourrait être présentée à Paris comme une première satisfaction ; sur place elle ne serait qu'une mesure de simple sécurité

destinée à renforcer le poste trop faible de Magoura sans porter une atteinte réelle à notre effectif. Si on adopte mes propositions, cela ferait bien huit jours avant de prendre cette première mesure, puis quinze avant de songer à l'autre et pendant ce temps je pense que la question se serait arrangée à Paris, de sorte qu'en réalité il n'y aurait pas d'évacuation. Pour couper court à ces bruits, vous pouvez dire hautement qu'on est en négociations avec le sultan qui nous demande de protéger Oudjda et que c'est pourquoi on est amené à faire des mouvements de troupes en raison de l'arrivée du Rogui. Bref tout ce que vous voudrez comme explication.

Maintenez surtout votre monde en confiance, en donnant à tous la sensation qu'il n'y a là qu'une crise momentanée et qu'on remue ciel et terre pour en sortir.

Maintenant je dois vous dire qu'en même temps que ces propositions, j'ai adressé au général en chef ma demande de mise en disponibilité ; je le devais et ne pouvais faire autrement, c'est la seule et dernière chance de les faire réfléchir; la voici:

« Conformément aux prescriptions du télégramme de M. le Gal commandant la Division d'Oran, me transmettant le télégramme de M. le Président du Conseil relatif à l'évacuation de Ras el Aïn, j'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier par la voie hiérarchique les propositions qui m'ont été demandées d'urgence.

« J'ai établi ces propositions, de façon à me conformer à l'ordre formel du gouvernement, tout en tenant compte des circonstances que comporte la situation et de manière à apporter toute l'atténuation possible aux conséquences de cette grave mesure, conséquences que j'ai présentées dans mes communications précédentes et que vous avez bien voulu appuyer de votre haute autorité et présenter à M. le Ministre de la Guerre.

« Aussitôt que j'aurai reçu communication de votre décision, je transmettrai les ordres d'exécution et j'apporterai tous mes efforts à en assurer l'application au mieux des intérêts si graves qui sont en cause.

« Mais, puisque le principe de l'évacuation est dès maintenant établi, elle ne tardera pas, quelles que soient les précautions qu'on prenne, à être connue sur place, surtout grâce à l'intervention de nos adversaires qui sont admirablement renseignés, exagéreront même la portée des mesures prises, les répandront dans le pays, en tireront le parti le plus efficace. Or, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, ma parole personnelle est absolument engagée vis-à-vis des populations qui se sont groupées - et ne cessent de se grouper - autour de nous, et à qui j'ai cru pouvoir garantir la protection de la France. Que je l'aie fait indûment, les faits le prouvent trop. Mais je dois seul en porter la responsabilité. Si je dois, en soldat, assurer la transmission et l'exécution des premiers ordres, je ne pourrais, non seulement sans manquer à l'honneur, mais même sans compromettre gravement la parole et le prestige de l'autorité française, procéder moi-même jusqu'au bout à l'évacuation de Ras el Aïn, à l'abandon des populations à qui j'ai solennellement garanti la protection de la République Française.

« J'ai donc l'honneur de vous adresser ci-joint pour être transmise à M. le Ministre de la Guerre ma demande de mise en disponibilité.

« J'ai trop de confiance dans l'équité et les sentiments d'honneur de mes chefs et du gouvernement pour ne pas être assuré qu'ils m'approuveront. »

Je pense bien à vous. Comme moi vous avez besoin de tout votre moral, et je sais combien vous en avez : jamais je ne me féliciterai assez de vous avoir là-bas en ce moment, surtout main-

tenant que je vous ai vu sur place, aussi entièrement *chef*. Ne craignez pas de distraire vos troupes par de petites reconnaissances. Si les circonstances vous amenaient à promener la compagnie montée jusqu'à Guefalt, je n'y verrais aucun inconvénient. Plus que jamais c'est le *volume* que vous ferez, *l'assurance* que vous montrerez qui seront le meilleur argument aux yeux des indigènes contre l'évacuation. Quant à Paris, j'ai demandé officiellement et officieusement à y être appelé et on ne m'a pas répondu. Quelle patience !

Aïn Sefra, le 8 août 1904.

A E. ETIENNE.

Je viens d'envoyer des propositions pour *dessiner* le commencement évacuation de Ras el Aïn dans des conditions qui, tout en « sauvant la face » du sultan, aient le moins d'inconvénients possibles et « sauvent la face » également à nous, ce qui a bien son avantage. Il faudrait que le sultan demande de lui-même, pour sauvegarder la situation du Makhzen dans la région d'Oudjda, que nous réoccupions Ras el Aïn, avant, que nous ne continuions l'évacuation.

Après avoir tout pesé, tout examiné, c'est le seul moyen pratique que je vois de sauver la situation, en conciliant, à la fois, l'amour-propre du sultan, à qui l'on défère par un commencement d'évacuation, et nos intérêts les plus graves. Les autres moyens sont inexécutables dans la pratique: se retirer à la frontière ? D'abord, à hauteur de Ras el Aïn, il n'y a pas de frontière délimitée, et c'est bien pour cela que j'y étais sans scrupule; de plus, pour trouver de l'eau et un endroit où les troupes puissent stationner, il faudrait reculer de 150 à 200 kilomètres. Matériellement, par la force des choses physiques, nous ne pouvons faire qu'une reculade énorme; nous n'avons pas de point intermédiaire.

Pour l'effet moral, il est superflu de développer ce que je vous ai déjà dit, mais je vous assure qu'on ne saurait l'exagérer: c'est l'insurrection générale sur toute notre frontière. Si l'on se figure que c'est par l'opération du Saint-Esprit que j'ai ramené à peu près la paix depuis un an, et non par une action militaire en sourdine, mais constante, et que ce soit de gaieté de coeur que les harkas et djiouch aient momentanément renoncé à leur gagne-pain, et l'aient fait autrement que sous l'action d'une organisation plus forte qu'eux. Ils en frémissent et au moindre relâchement de la surveillance, tout s'écroulera. Or ce bouclier placé en dernier lieu, au Nord. face à Bou Amama, couvrirait tout notre Sud : il faut avoir été sur place pour voir avec quel soulagement tous les éléments pacifiques se sont réfugiés chez nous; il y a actuellement 600 tentes de diverses tribus venues se mettre sous notre protection là où il n'y en avait pas une à notre arrivée. Et tout cela sera razié dès notre départ, ou fera cause commune contre nous, ou plutôt il arrivera les deux choses successivement: aucun de ces gens-là, qui sont du pays, ne pourra nous suivre et même si nous faisons des tournées de police (impraticables d'ailleurs à grande distance en cette saison avec la chaleur), elles seraient accueillies à coups de fusil par ceux que nous avons promis de protéger et que nous aurions lâchés. Vous savez du reste ce que je pense des tournées de police, c'est le renversement de toute ma méthode, de ma théorie du stationnement seul efficace, et de la nocivité des reconnaissances faites sans rester sur place, de tout ce, en un mot, pourquoi on m'a envoyé ici.

Nous allons donc au désastre, et aux coups de fusil pour sûr, car nous ne reprendrons un jour que par la force et avec du sang répandu, ce que nous avons cette fois obtenu avec l'adhésion et le consentement des populations.

Je ne demande qu'à ce qu'on me sacrifie pourvu qu'on sauve les affaires. Ma situation serait du reste impossible: c'est contre les instincts et les tendances de tous les officiers que j'ai pratiqué

l'accord franco-marocain; l'amel de Figuig n'existe que par mon soutien. J'ai lutté contre l'ambiance, et, dans la circonstance où je suis le plus en plein dans la pratique de l'accord franco-marocain, je subis ce désaveu provoqué par ceux mêmes que j'aide. C'est le triomphe de la politique des coups de fusil, de toute la vieille école qui ricane depuis 10 mois de mes ménagements, de mes préparations politiques, de mes pénétrations pacifiques, et qui aujourd'hui se frotte les mains. Quand ce n'eût été que pour éviter cet échec de toutes les doctrines que je représentais, on n'aurait dû à aucun prix intervenir ainsi à la légère et avant toute explication. Décidé à disparaître de la scène et à ne pas risquer de nouvelles expériences, je veux du moins avant mon départ sauver la mise.

En un mot, c'est « l'éternel recommencement », Siam, Égypte, positions que nous avons en main, acquises sans coups de fusil, avec l'adhésion des populations, et que nous abandonnons bénévolement pour nous en mordre ensuite les doigts, ne plus retrouver l'occasion, et ne pouvoir plus reprendre qu'à grands frais et avec effusion de sang ce que nous avons sans l'un ni l'autre. Je ne serai jamais le complice d'un de ces crimes de lèse-nation et, jusqu'à la dernière minute, je risquerai tout pour qu'on ne le commette pas.

9 août 1904.

A Max LECLERC.

Voici une grosse crise qui va, je crois bien, entraîner mon départ, et je tiens à vous mettre de suite au courant.

Au commencement de juin, Bou Amama, l'instigateur incontestable de tous les coups de main dirigés contre nous, ayant quitté les régions Sud que mon organisation lui avait rendues intenable, est remonté au Nord avec son entourage d'un millier de fidèles bien armés et s'est installé en plein Maroc, au Sud d'Oudjda, dans une région qui, étant au Nord du parallèle du Teniet Sassi, se trouve dans la zone marocaine délimitée où nous ne pouvons pénétrer, mais très à proximité de notre frontière et restant ainsi une menace constante pour notre sécurité. Afin de l'observer, de l'empêcher de revenir au Sud et de constituer contre lui un pare-éclats, j'ai envoyé une forte reconnaissance commandée par le commandant Henrys, mon chef d'état-major; elle avait pour première mission de couvrir les campements de nos tribus Hamyane vers le chott Gharbi auxquels le voisinage de Bou Amama, au Nord, ôtait toute sécurité.

Cette reconnaissance a dû se poster à Ras el Aïn, seul point d'eau suffisant de la région, le seul également qui réunit les conditions militaires et politiques pour y stationner et couvrir le Sud.

Les accords de 1902 ont désigné Ras el Aïn comme marocain mais en y prévoyant un marché mixte, et l'établissement d'un poste de police mixte; j'ai donc, au préalable, pris le contact de Rekina, le représentant du sultan à Oudjda, qui s'est montré trop heureux que notre présence vint lui apporter un appui aussi efficace à la fois contre Bou Amama et le Prétendant et m'a accablé de lettres d'adhésion et de remerciements; il est bien entendu que mes chefs étaient, par mes rapports, au courant de tout; tout allait donc pour le mieux, j'y avais été moi-même deux fois, avais solennellement promis aux populations notre protection et y avais commencé en grand mon éternelle politique de tache d'huile et d'attraction qui avait déjà groupé autour de moi six cents tentes. L'occupation de ce point inquiétant, avec l'adhésion du Makhzen et de la population, sous les prétextes les plus plausibles, réalisée sans un coup de fusil, était un joli résultat.

Il y avait six semaines que cela durait et tout allait bien quand on a commencé une campagne de presse partie de Tlemcen, et, en même temps, coïncidence bizarre, le sultan, dont

les agents marchaient avec moi depuis six semaines, s'est ému, a protesté (ou *on* l'a fait protester). Il a réclamé l'évacuation immédiate de Ras el Aïn et le Conseil des Ministres du 28 juillet sans demander d'éclaircissement, l'a prescrite. J'ai immédiatement protesté par télégramme au gouverneur, au ministre, parce que cette évacuation est *impossible* et les termes de mon télégramme sont rigoureusement exacts, sans nulle exagération.

Il en est résulté un premier sursis dans l'ordre d'évacuation.

Mais, il y a trois jours, est arrivé l'ordre confirmatif avec, comme seule atténuation, que cette évacuation se ferait par échelons successifs, ce qui ne sauve rien - parce qu'elle est *impossible*. Vous connaissez toute ma doctrine sur « ne jamais faire un pas en avant sans le sanctionner par l'occupation. » Or, sous quelque forme que ce soit, *nous ne pouvons* dessiner le moindre mouvement de retrait, qui ne saurait, dans le pays, avoir d'autre interprétation que celle d'une fuite devant le Prétendant et Bou Amama.

Je me suis incliné devant l'ordre reçu en envoyant des propositions, mais, en même temps, je demandais ma mise en disponibilité parce que je ne dois et ne peux faire autrement. J'envoyai il est vrai au gouverneur un rapport où je lui suggère le moyen de tout sauver et de tout concilier. Il est absent en ce moment, de sorte qu'il n'y a ici que les militaires qui ne sont nullement disposés à me tendre la perche. Les choses en sont là. Je me regarde comme en partance, non sans regret, puisqu'il aurait suffi d'un mot énergique pour empêcher cette mesure et faire accepter la situation que je propose. Étienne est au courant, mais il est à Paramé.

Alger, le 14 août 1904.

À Max LECLERC.

All right ! Le gouverneur, atteint en Hollande par mes lettres et télégrammes, a marché à fond, et le général Servières s'est également montré sous un jour que je ne connaissais pas ; ils ont senti la gravité et la portée de la chose ; et le président du conseil laisse désormais juge le gouverneur du moment où les circonstances permettent de procéder à cette évacuation. Comme nous ne pouvons matériellement ni moralement la faire tant que la situation du Rogui et de Bou Amama est ce qu'elle est, j'estime que nous devons la subordonner à la création du poste mixte prévu par les accords, c'est-à-dire que nous n'évacuerons les casbahs que pour les remettre en mains sûres, c'est sur cette base qu'il faut maintenant travailler.

Il est du moins résulté de cette crise, où j'ai passé les heures les plus anxieuses de ma vie, un revirement complet en ce qui concerne le général Servières. Il a été énergique et très clairvoyant, et m'a donné un appui et témoigné une confiance exprimée de sa part dans des termes qui ne lui sont pas habituels : ce qui a amené entre lui et moi une vraie détente.

Je repars ce soir pour Sefra où je trouverai le commandant Laperrine ; je réglerai avec lui quelques questions Extrême-Sud, puis je filerai à Ras el Aïn remettre tout au point.

Aïn Sefra, le 14 août 1904.

A E. ETIENNE.

Cela semble s'arranger. M. Jonnart, touché en Hollande par mes télégrammes et rapports, a vigoureusement agi ; il a compris la gravité de la chose. Bref, le président du conseil, tout en maintenant vis-à-vis du sultan le principe de l'évacuation, laisse le gouverneur entièrement juge du moment où cette mesure pourra se prendre sans compromettre les intérêts algériens. Or, étant donné la situation dans la région d'Oudjda, ce moment ne viendra pas de sitôt. Toutefois, pour

entrer dans les vues du gouvernement, voici le terrain sur lequel je propose de se placer.

Le principe de l'évacuation est admis, mais les accords prévoient la création d'un marché et d'un poste mixte de police à Ras el Aïn. Or nous ne pouvons laisser à l'abandon ces cinq casbahs de Ras el Aïn si bien fortifiées et qui, le lendemain de notre départ, occupées par le Rogui et Bou Amama constitueraient sur le flanc de notre frontière, en plein dans nos territoires de parcours, une menace constante qu'il faudrait reprendre un jour à grand effort et avec de grosses pertes. Nous ne les évacuerons donc que pour les remettre en mains sûres, c'est-à-dire à la future garnison mixte; il s'agit donc de l'organiser, de l'armer, et quand elle sera prête, nous lui passerons la main.

Je crois vraiment que c'est là le meilleur terrain d'entente, car il s'agit d'une condition précise, logique, réalisable et qui concilie tous les intérêts. En attendant nous restons à Ras el Aïn et nous ne pouvions d'ailleurs plus nous en aller maintenant, car la foule de nos protégés a grossi: le marabout de Guefalt et les trois cents personnes de sa zaouïa, menacées par le Rogui, délivrées par nous, sont venues se mettre sous notre protection. Nous sommes de plus en plus les protecteurs et les seuls appuis de tous les éléments d'ordre de la région.

Il est juste de dire que dans toute cette affaire le général commandant de corps d'armée m'a complètement soutenu: il a été énergique et m'a appuyé à fond; nous avons eu ici des conversations où nous nous sommes trouvés complètement d'accord; c'est un bon facteur pour l'avenir.

Aïn Sefra, le 18 août 1904.

AU COMMANDANT HENRYS.

Quelle quinzaine je viens de passer ! et vous aussi, je pense ! Dix fois j'ai cru la bataille perdue; ma demande de mise en disponibilité est actuellement entre les mains du général Servières, qui l'a retenue. Le gouverneur voyageait entre l'Espagne et la Hollande quand l'incident a éclaté, et ce n'est que quand les télégrammes et lettres l'ont atteint que cela a commencé à chauffer, car il s'est employé complètement. Quand je suis parti d'Aïn Sefra, il y a huit jours, je croyais tout perdu et c'est à Perrégaux que j'ai reçu le premier télégramme de M. Jonnart me faisant envisager une solution. Je suis resté deux jours à Alger où sont arrivés les télégrammes du président du conseil qui donnent de l'espoir. Ce n'est pas encore riche, mais comme le gouverneur et le général Servières sont absolument hostiles à l'évacuation et que le gouverneur en est juge, je pense, d'après ce qu'il m'a écrit, qu'il jugera toujours qu'elle est impossible. Je regarderais donc la chose comme réglée s'il n'y avait Tanger, mais la légation ne désarme pas, ne veut rien savoir et continue à demander l'évacuation d'abord. Elle a déjà fait déplacer Rekina pour avoir trop bien marché avec nous. Vous voyez donc combien il faut être prudent. En ce moment il ne faudrait à aucun prix de nouvel incident plus à l'Ouest pour ne pas risquer de tout remettre en cause. Pour le moment tout le problème est de se tenir à Ras el Aïn, en *protection algérienne*. Par exemple, cette crise a eu un bon côté, c'est de dissiper tout malentendu avec le général Servière. Il a marché à fond, m'a parlé en termes de confiance auxquels je ne m'attendais pas. Vous avez aussi la grande cote à Alger; on trouve votre attitude épatante. Ça va bien.

Le gouverneur me demande instamment d'aller à Paris, mais comme toujours je lui ai répondu que je ne pouvais quitter mon poste en ce moment que s'il me convoquait, je pense que d'un moment à l'autre je vais y être appelé et que ce serait la seule et bonne solution.

Je reçois à l'instant une lettre de M. Jonnart : il tient ferme et me jure qu'on n'évacuera pas;

il a le président du Conseil pour lui contre les Affaires Étrangères. C'est très amusant; mais j'ai en même temps copie du rapport de la légation de Tanger à Delcassé, rapport où sont exploités les appels à vous adressés par les marabouts de Guefalt et les Beni bou Zeggou pour essayer de démontrer que nous nous sommes mis dans un engrenage; on va certainement exploiter l'incident de Guefalt. Pour le moment donc prudence vers le Nord-Ouest et pas d'engagement, ni de promesse, mais fermeté en même temps et ça vous connaît.

23 août 1904.

A C. JONNART.

Depuis que votre chef de cabinet m'a envoyé copie de votre lettre à M. Saint-René Taillandier au sujet de Ras el Aïn, je n'ai cessé de réfléchir à cette question avec le très vif désir de trouver une solution qui concilie tous les intérêts en cause, sauvegarde les amours-propres du Makhzen et de la légation, sans mettre en péril aucun des intérêts dont nous avons la responsabilité et surtout avec le désir de faciliter votre tâche si lourde par ailleurs en vous permettant de présenter une solution qui vous dégage une bonne fois de ce côté.

J'ai fait venir ici le commandant Henrys qui a rencontré le commandant Monot et est reparti avec lui pour l'installer. Nous en avons causé à fond. Après avoir retourné la question dans tous les sens, voici, je crois, les points dans lesquels elle peut se résumer:

1. A supposer, ce qui est peu vraisemblable, que le Makhzen et la légation acceptent de nommer Si Allal pacha marocain, c'est là une solution qui aurait certainement de sérieux avantages, mais Si Allal ne saurait rester seul à Ras el Aïn. Il ne présenterait, de quelque façon qu'on réussisse à gonfler son goup, ni la solidité suffisante pour tenir en cas de danger, ni les garanties de sincérité et de fidélité suffisantes pour pouvoir réellement compter sur lui.

2. Il faudrait qu'à côté de lui restât quelqu'un et quelque chose pour le surveiller, le soutenir et le renseigner.

3. En effet ce qu'il faut avant tout ne pas perdre de vue, c'est que, par suite du recul vers l'Ouest et vers le Nord des éléments hostiles repoussés par nos nouveaux postes, Ras el Aïn est devenu un élément essentiel de notre sécurité, moins encore en tant qu'occupation qu'en tant que centre actif de renseignements et de surveillance.

On peut dire, en effet, que de ce côté aucun renseignement n'arrivait plus à nos postes extrêmes, Aïn ben Khelil et Mecheria, qui avaient totalement perdu le contact: il y avait en avant d'eux un vaste glaciis vide et, de ce côté, c'était devenu la *nuit*; or nous ne vivons, nous ne nous gardons surtout que par le renseignement et par l'émissaire politique.

4. En nous établissant à Berguent, d'abord nous avons repris le contact et nous savons exactement ce qui se passe en face, ensuite par le fait seul que nous couvrons le glaciis (c'est-à-dire les chotts et leurs pâturages), celui-ci s'est repeuplé à notre abri, mais il se redépeuplerait le lendemain de notre départ, les tribus ne s'y sentant plus en sécurité.

5. L'intérêt et la sécurité absolus de cette zone de la frontière algérienne exigent donc qu'on puisse maintenir, sinon à Ras el Aïn même, du moins à côté, un service des Affaires Indigènes fonctionnant de la façon la plus active. Or on ne peut laisser à cette distance du dernier de nos postes (100 kilomètres d'El Aricha) des agents français isolés sans garde sous peine de compromettre gravement leur sécurité.

6. En outre on ne saurait vraiment envisager l'abandon de l'école, de l'assistance médicale, des essais de culture perfectionnée, qui réalisent déjà sur ce point une expérience intéressante au

point de vue d'un mode d'action sur les indigènes tout nouveau dans cette région, et qui ne peuvent exciter que la bienveillance et la sympathie des pouvoirs publics. Ces institutions comportent forcément un personnel européen.

7. Il faut donc laisser une troupe de garde assez sérieuse pour ne courir le risque d'aucun accident fâcheux (indépendamment de l'obligation actuelle de la maintenir tant que Bou Amama sera là, puisqu'elle seule l'empêche d'envoyer au Sud des détachements de grande importance et que les faibles détachements qu'il ose risquer, tel que le dernier rezzou de 100 cavaliers, nous causent déjà assez de désagréments sans nous exposer de gaîté de coeur à laisser la porte ouverte à de plus gros accidents).

8. Mais, si d'une part les deux solutions : l'abandon complet de ce point par les forces algériennes, ou le maintien de Si Allal et d'un goum seuls, ne peuvent ni l'une ni l'autre être envisagés sans sérieux périls pour l'Algérie qui a le droit primordial de sauvegarder ses intérêts, qui sont les intérêts de la France, d'autre part il faudrait, en y mettant du sien de chaque côté, trouver une solution qui satisfasse à la fois le Maghzen et l'Algérie et sauvegarde tous les intérêts.

9. J'estime que cette solution pourrait être la suivante:

Nos troupes sont actuellement établies:

1. dans celle des casbahs de Ras el Aïn, située la plus à l'Est du groupe de casbahs, c'est-à-dire du côté algérien;

2. dans un camp établi à 500 mètres à l'Est encore de cette casbah, c'est-à-dire encore plus du côté algérien, et où l'on n'a élevé que des abris provisoires et un léger retranchement pour la sécurité.

Ce camp pourrait facilement, à peu de frais, être transformé en poste définitif.

Dans ces conditions je proposerais, le moment venu, d'accepter *d'évacuer la casbah* et de la remettre exclusivement aux Marocains (Si Allal dans l'espèce, d'autres s'il le faut), en n'y maintenant (si toutefois ils le désirent) que l'infirmerie qui sert aux populations et l'école.

Mais alors de transformer en poste français dûment autorisé le camp actuel à 500 mètres en face. Là seraient établis notre service des affaires indigènes, nos officiers et la troupe de garnison, force fixe et force mobile.

Comme, au Sud du Teniet Sassi, la frontière n'est pas délimitée, comme les terrains de parcours de nos tribus s'étendent jusqu'à Ras el Aïn, que ces points d'eau uniques dans la région ont toujours servi simultanément à nos tribus et aux tribus marocaines et sont nécessaires à nos troupes de police lorsqu'elles agissent dans la région des chotts et qu'il est indispensable qu'on en assure la surveillance, il semble qu'il ne serait pas difficile d'obtenir la création d'un poste français; en face de Ras el Aïn, poste dit Berguent, *au camp actuel* ; la frontière, s'il en faut une, passant entre les deux.

En somme, c'est le système des postes de police juxtaposés en contact journalier, seule façon d'assurer une police commune efficace et l'entente contre les bandits, système qui fonctionne sur toute la frontière tonkino-chinoise et y donne les meilleurs résultats.

L'installation d'un fonctionnaire marocain dans la casbah (poste marocain) doublé si l'on veut d'un officier de la mission militaire, le contact permanent avec le poste français et avec notre service des affaires indigènes amènerait des rapports journaliers et supprimerait sur ce point la « cloison étanche » contre laquelle tout le monde s'élève.

10. *En résumé*, cette solution laisserait à l'Algérie tout le bénéfice de l'occupation actuelle au point de vue de sa sécurité qu'elle ne peut pourtant pas perdre un instant de vue, protection de

nos tribus Hamyane, possibilité pour celles-ci d'user en permanence de leurs pâturages du chott, surveillance des Beni Guil, observation permanente des éléments douteux (Bou Amama et autres), et en même temps donnerait au Makhzen la satisfaction de l'évacuation de la casbah, c'est-à-dire du seul point dépendant du groupement de Ras el Aïn où nous nous soyons installés, tout en laissant audit Makhzen le bénéfice des améliorations considérables que nous avons apportées dans cette casbah et en laissant à la région le bénéfice des institutions pacifiques que nous y avons créées et que nous ne saurions laisser sans protection. Je crois qu'il n'y aurait pas de solution « plus élégante » de cette question irritante, ni même plus intéressante en raison de l'expérience, grosse de conséquences pour l'avenir, de cette juxtaposition de deux organismes, distincts mais immédiatement voisins, l'un sous le pavillon marocain, l'autre sous le pavillon français, et ne laissant plus entre eux de ces « terrae vacuae », zones favorables par excellence au libre banditisme aussi préjudiciable à l'une qu'à l'autre des deux nations.

26 août 1904.

A Max LECLERC

Le gouverneur me convoque en France pour causer frontière algéro-marocaine. Dès que la grève de Marseille me permettra de sauter sur un bateau, je partirai; je pense bien être à Marseille d'ici au 5 septembre. J'irai directement près de Lyon, chez M. Aynard où je retrouverai M. Jonnard. J'y passerai trois ou quatre jours avec lui à bien nous entendre et puis, d'après ce qu'il me dira, j'irai, ou de suite ou quelques jours après, passer trois ou quatre jours à Paris pour voir avec lui les personnages qu'il faudra. Je tiens à réduire autant que possible ce séjour en France parce que ce n'est pas le moment d'être hors de mon commandement. Il faut donc que je renonce pour cette fois à toute idée de villégiature ; si je puis prélever cinq ou six jours sur les affaires, ce sera forcément pour aller voir ma soeur et mon frère ; mais dès que je serai chez Jonnard et fixé sur le programme, je vous préviendrai pour vous voir à tout prix à Paris. Nous causerons à fond. Personne n'est plus que moi convaincu des nécessités diplomatiques, toute ma vie coloniale le prouve ; mais Tanger ne veut pas admettre qu'il y ait des nécessités de sécurité algérienne et qu'il *faut* que nous marchions ensemble et que tout dépend de la manière de présenter les choses au sultan.

D'autre part, il se mène ici à Tlemcen une campagne acharnée pour combattre tout ce que je fais. Tout cela n'est pas commode. Mais la violence des attaques et l'imminence du péril m'ont fait grand bien; ça été un vrai coup de fouet qui m'a fait franchir, soutenu par la lutte, cette terrible période de chaleur sans m'en apercevoir.

Aïn Sefra, le 5 septembre 1904.

A AYNARD.

Je suis bien d'accord avec le gouverneur sur les points suivants :

Nécessité pour la protection de notre frontière que Ras el Ain soit tenu.

Impossibilité de compter sur les illusoire troupes du Sultan ; impossibilité d'évacuer devant une horde semblable un point dont la sérieuse occupation n'est pas pour nous un caprice mais une nécessité.

J'aurais voulu qu'il ne fût question que d'évacuation échelonnée.

Toute question personnelle et de parole donnée par moi mise de côté, en prenant la chose

au point de vue seul des intérêts généraux, cette évacuation brusque et d'un seul coup est inexécutable.

Elle aurait sur toute notre frontière jusqu'à Ain Chair et au Tafilalet une répercussion des plus graves; aucun indigène n'y prendrait au sérieux le maintien de Si Allal seul. Déjà vous ne sauriez croire combien l'attitude nouvelle qui m'a été imposée depuis quelques mois s'est fait sentir sur tous nos confins. Nous passerions pour avoir évacué à cause des injonctions adverses, et c'est à qui, parmi les tribus hésitantes, ferait volte-face.

Ce n'est qu'au prix d'un effort incessant que je maintiens sur ce front une demi-sécurité, surtout dans ces régions des chotts Tigri et Gharbi et bien plus encore avec l'appoint du prestige moral que cette évacuation rapide et totale atteindrait irrémédiablement.

Il est évident que la meilleure solution serait la juxtaposition des postes, Ras el Aïn étant regardé soit comme frontière, soit comme poste mixte; mais avec le Quai d'Orsay elle est peu vraisemblable.

Voici donc à mon sens où seraient les possibilités, pour faire à la fois une concession aux susceptibilités de Tanger et pour sauvegarder en même temps nos intérêts politiques, notre sécurité, notre prestige qui en est le premier facteur: ce qu'il faut c'est sauver la face et prendre les devants ; je pourrais dès maintenant réduire l'effectif, sous prétexte de la mauvaise saison et des installations insuffisantes. Ces motifs seraient les seuls à mettre en avant aux yeux des populations et des troupes, quitte à les présenter à Tanger et à Paris comme une satisfaction donnée, comme la meilleure preuve de bonne volonté.

Voyons, si je n'écoutais que mes intérêts personnels, je me contenterais d'être dans ce beau commandement d'Aïn Sefra que je préfère tellement à n'importe quoi de France, où tout m'intéresse, travaux, commerce, chemin de fer, j'exécuterais passivement les ordres en disant: « je suis couvert » ; mais si j'étais cela, je ne serais pas ce pourquoi vous m'avez fait venir, et ce qui est en somme ma raison d'être.

PROJET DE NOTE AU SUJET DE L'ORGANISATION DE LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE ÉTABLIE POUR M. JONNART, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, PAR LE GÉNÉRAL LYAUTEY, ET DESTINÉE A SERVIR DE BASE POUR LES ENTRETIENS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Paris, 15 septembre 1904.

Je crois devoir mettre sous vos yeux l'ensemble de la question, considérée exclusivement au point de vue de la sécurité de la frontière algérienne dont j'ai la garde, vous en rappeler sommairement les origines et vous exposer les conditions dans lesquelles, à mon sens, cette évacuation pourra être envisagée.

I

Ainsi que je vous l'ai exposé dans plusieurs rapports, j'ai été amené, à la fin de 1903, à modifier complètement les conditions dans lesquelles était constituée la protection de la frontière sud-oranaise, et dont les nombreux et douloureux incidents de 1903 avaient démontré l'inefficacité.

Notre longue ligne de communications et de ravitaillement constituée sur une longueur de 800 kilomètres par la voie ferrée d'abord, puis par la ligne de la Zousfana, se gardait en effet, contrairement aux principes militaires généralement admis, au moyen d'un nombre exagéré de postes échelonnés sur la ligne même, sans aucune protection extérieure.

Cette protection a été reportée en dehors de la ligne, du côté exposé aux incursions de nos voisins de l'Ouest à une distance suffisante pour observer, garder et avertir. Elle a été constituée d'après le principe suivant: quelques grands postes seulement, mais très fortement constitués et pourvus de forces mobiles et d'artillerie légère, leur donnant une puissance de grand rayon et leur permettant à la fois de battre le pays en avant et de recouper réciproquement leur champ d'action d'une manière que l'on pourrait comparer au croisement des feux de phares.

C'est ainsi qu'ont été constitués :

Bechar d'abord qui couvre la Zouscana entre Taghit et Figuig, c'est-à-dire la zone où s'étaient produits les incidents les plus graves en 1903, et qui étend notre surveillance dans la région du Guir.

Forthassa Gharbia ensuite, couvrant le massif montagneux du Beni Smir, surveillant le chott Tigri et assurant un contact permanent avec les Beni Guil, tribu dont les agressions avaient été si fréquentes les années précédentes et avec laquelle nous venions de conclure des accords dont il importait de contrôler l'observation.

Le flanc gauche et le front de notre zone frontière sud-oranaise étaient tenus: il restait à créer sur le flanc droit un organisme analogue pour compléter le système.

En effet l'établissement de ces deux premiers postes n'avait pas seulement modifié la situation de la manière la plus heureuse, en permettant de réduire de près de moitié le nombre des postes et les effectifs échelonnés précédemment sur notre ligne de communication. Il avait en outre influé d'une manière immédiate sur Bou Amama, l'instigateur principal et incontestable de toutes les hostilités que nous rencontrons dans l'Ouest.

Il y a un an, le marabout était installé dans la région de l'oued Bou Anane supérieur. L'occupation de Bechar l'en fit déguerpir et le détermina. à remonter au Nord vers Matarka, l'écartant ainsi de deux principaux foyers d'hostilités contre nous, le Tafilalet et Ain Chair. Notre installation à *Forthassa Gharbia* le détermina à un nouvel exode vers le Nord et cette fois il ne se regarda comme en sécurité qu'une fois établi dans une région nettement marocaine, dans le Djebel Zekkara, au Nord du Téniet Sassi dans la zone délimitée par le traité de 1845. D'ailleurs il se maintenait suffisamment près de notre frontière pour agir sur nos tribus, pour fomenter des agressions contre elles et éventuellement contre nos postes et convois, tout en restant lui-même couvert par l'inviolabilité de la frontière marocaine.

La nouvelle installation de Bou Amama était donc un véritable danger pour nos tribus et formait un centre d'attraction des plus puissants sur les Beni Guil, Beni Mathar et autres tribus marocaines limitrophes dont l'entente avec nous était encore récente et précaire, et cependant constituait un facteur indispensable de notre sécurité dans cette région où les tribus tant algériennes que marocaines, toutes nomades, ont leurs terrains de parcours étroitement enchevêtrés, leurs intérêts plus ou moins communs, et où il serait vain de chercher à déterminer une frontière précise.

C'est alors que, avec mon approbation, le général Lyautey reconnut la nécessité de procéder pour le Nord de la zone frontière sud oranaise comme il avait procédé pour le Sud, et de protéger mon flanc droit, jusque-là découvert.

Il organisa donc sous le commandement du commandant Henrys un groupe mobile destiné à assurer à la région du chott Gharbi la même protection que Bechar et Forthassa Gharbia assuraient à la région du Guir et à celle du chott Tigri.

Ce groupe avait le double objectif de protéger nos sujets contre toute agression, contre toute étincelle de l'incendie allumé dans la région d'Oudjda par la présence simultanée de Bou Amama, du Prétendant et des troupes du Makhzen, aux prises les unes avec les autres, et aussi de surveiller les Beni Guil du côté du Nord, de les maintenir dans les bonnes dispositions résultant du dernier rapprochement et de les empêcher de céder aux suggestions pressantes de Bou Amama et du Prétendant.

C'est ce groupe qui a été s'établir dans la région de Ras el Aïn, et qui ne pouvait s'installer ailleurs pour plusieurs motifs. C'est le seul point de toute la région assez bien pourvu d'eau pour servir de centre de stationnement à un détachement nombreux. Il s'y trouve cinq casbahs, actuellement inoccupées, mais très solidement construites et bien fortifiées, qui, d'une part, offraient à notre détachement un réduit tout construit et un point d'appui qui le mettait à l'abri de tout incident ; que, d'autre part, il y avait le plus grand péril à laisser ainsi à l'abandon, à la merci du premier occupant tout prêt à fournir aux éléments de désordre, sur notre flanc, presque chez nous, un solide repaire dont on n'eût pu se rendre compte plus tard qu'au prix d'une véritable expédition et d'une sérieuse effusion de sang.

Ras el Aïn, bien que dans la zone non délimitée, est reconnu, il est vrai, comme marocain, mais les accords de 1902 y prévoient l'installation d'un marché mixte dont l'installation en un pays ainsi troublé entraînait forcément l'établissement d'un poste de police mixte pour en assurer la sécurité.

Il semblait d'ailleurs que nous fussions entièrement couverts du côté du Makhzen et que nous eussions toutes garanties: sitôt notre apparition dans le chott Gharbi, la djemâa des Beni Mathar était venue nous demander de nous porter jusqu'à Ras el Aïn pour les mettre à l'abri des attaques de Bou Amama. En outre, pour affirmer aux yeux des populations l'accord des deux gouvernements, et suivant des précédents établis depuis la constitution de la mission du Makhzen à Oudjda, le chef du détachement avait avisé Si Rekina³ de nos mouvements dans le chott Gharbi, et de son intention de surveiller Bou Amama par le Sud. Le représentant du Makhzen lui avait immédiatement demandé notre coopération, l'invitant à s'établir à Ras el Aïn, et même à faire occuper par nos goums le point de Guefalt situé à 40 kilomètres au Nord-Ouest de façon à fermer les débouchés de Bou Amama au Sud et au Sud-Ouest, tandis que lui-même comptait l'attaquer par le Nord.

Il annonçait en même temps l'envoi prochain d'un de ses caïds avec un détachement à Ras el Aïn pour assurer davantage encore à notre coopération le caractère de police mixte et d'entente avec le Makhzen. En communication incessante avec le chef du détachement, l'accablant ainsi que toutes les autorités militaires voisines de ses remerciements pour l'appui donné au gouvernement du sultan par notre présence. Il paraît donc inadmissible que Si Rekina n'ait pas tenu son gouvernement au courant de la situation, de même que notre mission militaire à Oudjda en rendait compte à notre ministre à Tanger. Il résulte d'ailleurs de renseignements indubitables fournis par Si Rekina lui-même qu'à la date du 22 juin, la légation de France lui faisait connaître sa satisfaction de la coopération de nos goums et des troupes du Makhzen contre nos ennemis communs.

Nous devons donc nous croire parfaitement fondés en droit à occuper Ras el Aïn. Toujours

³ Représentant du sultan du Maroc à Oudjda.

est-il que les circonstances nous obligent à considérer le moment et les conditions éventuelles de l'évacuation de ce point.

Je crois avoir établi nettement que la situation de Ras el Aïn est trop importante et trop forte pour qu'il soit possible de l'abandonner purement et simplement, sans courir le plus grand risque d'y installer l'ennemi à notre place, et de provoquer sur toute notre frontière un véritable mouvement insurrectionnel parmi les populations versatiles et turbulentes que notre activité défensive a maintenues jusqu'alors, mais que notre mouvement de recul, immédiatement amplifié par les agitateurs, déterminerait à se soulever contre nous.

D'autre part, s'il s'agissait seulement d'être agréable au gouvernement marocain, il suffirait évidemment de faire relever nos troupes par un contingent quelconque que le Makhzen enverrait à Ras el Aïn pour nous y remplacer. Mais ce serait sacrifier l'intérêt de notre sécurité à une satisfaction de pure forme ainsi donnée au gouvernement du sultan. Le Makhzen, qui éprouve les plus grandes difficultés à maintenir sa mehalla à Oudjda, est tout à fait hors d'état d'entretenir une véritable garnison sur un point éloigné comme Ras el Aïn. L'expérience de Figuig nous permet d'affirmer que, si le gouvernement marocain pouvait disposer d'un détachement pour Ras el Aïn, celui-ci se disperserait rapidement faute d'être ravitaillé, commandé et payé.

Il apparaît donc clairement que nous ne pouvons quitter Ras el Ain, *devenu, par suite des nouveaux emplacements de Bou Amama, un facteur indispensable de la protection de notre frontière algérienne*, qu'en le remettant à des troupes capables de le garder, à une force de police franco-marocaine sérieusement constituée, dont le sultan vient du reste d'admettre la création pour Tanger, et qui me semble cadrer parfaitement avec le programme de pénétration pacifique admis par le gouvernement.

En résumé, et pour clore la question de Ras el Aïn, il y a une telle disproportion entre la satisfaction de pur amour-propre, en opposition d'ailleurs avec l'intérêt du Makhzen dans la région d'Oudjda, que procurerait aux autorités chérifiennes l'évacuation de Ras el Ain, et le péril immédiat que ferait courir cette évacuation à toute notre frontière sud-oranaise, que je suis convaincu que le gouvernement s'arrêtera au maintien de notre occupation, sauf à présenter au Makhzen une formule, facile à trouver, qui donne à cette occupation un caractère de police mixte et la mette sous le pavillon marocain.

II

Mais l'incident que l'occupation de Ras el Aïn a soulevé m'amène à envisager l'ensemble de la question de la sécurité de notre frontière algéro-marocaine.

Elle touche à de trop graves intérêts, elle a donné lieu à trop d'incidents, elle se chiffre par de trop grosses dépenses en effectifs et en argent pour qu'il n'y ait pas lieu d'examiner si la situation nouvelle créée par l'accord franco-anglais n'est pas de nature à la modifier nettement dans un sens favorable, et à donner les moyens d'en envisager la solution définitive.

Quelle est en effet la situation ? A quoi sont dus l'insécurité et l'état de guerre de fait qui ont toujours régné sur notre frontière algérienne ? A une seule cause, c'est que le traité de 1845, faute d'éléments de connaissance suffisants, ne nous a pas attribué notre frontière naturelle, qui, de l'aveu de tous, est constituée par la Moulouya d'abord, puis par la zone désertique qui s'étend du coude de la Moulouya vers le 33^e degré à la région située entre le Guir et le Tafilalet.

Cette frontière naturelle, il ne saurait venir à l'esprit de qui que ce soit de la revendiquer :

l'intégrité du territoire marocain est un fait acquis et la question ne se pose pas ; mais du moins, l'accord franco-anglais et notre politique d'entente avec le Maroc devraient-ils avoir comme conséquence d'établir un *modus vivendi* qui nous rendit, en fait, maîtres de la police de cette zone.

Le danger en effet pour l'Algérie, c'est que, dans cette bande étroite maintenue entre notre frontière et la frontière naturelle, Moulouya-Désert, subsistent des foyers d'hostilité et d'agitation sur lesquels nous n'avons aucune action, et qui, en servant de point de départ à toutes les agressions dirigées contre nous, d'abri à tous les éléments de désordre, créent tout le long de notre frontière, depuis la Zousfana jusqu'à la mer, un état de guerre de fait, une insécurité, qui nous obligent à y maintenir de nombreuses troupes dans un état d'alerte constant, entraînant fatigue et dépenses. Si, en effet, nous avons pu, depuis un an, éviter des incidents graves, il ne faut pas perdre de vue que c'est au prix d'une activité incessante et permanente imposée à nos forces mobiles, et que ce régime, dans un pays dénué de ressources, sous un climat aussi rude, avec le minimum de moyens de transports imposés par la nécessité de réduire les dépenses, a représenté pour nos troupes un effort extrême qui ne saurait se prolonger indéfiniment.

Les foyers d'agitation subsistant dans cette zone qui forme comme le « glacis » de notre frontière sont, en partant du Sud :

Ain Chair,

Ras el Ain, avant que nous l'occupions, et, si nous cessions de l'occuper,

la région entre Oudjda et la Moulouya, où sont aux prises Bou Amama, le Prétendant, les troupes du Makhzen, et dont les populations pressurées aspirent, ainsi qu'il résulte de tous les documents, à la sécurité, à la liberté du trafic et de la culture, et à notre intervention qui les leur donnera.

C'est dans cette zone, étroitement solidaire de nos territoires algériens, qu'il importe de substituer sans retard un état de choses normal à l'état d'anarchie si périlleux pour nous.

J'avais déjà eu l'occasion, au lendemain de l'accord du 8 avril, de vous soumettre ma manière de voir au sujet de l'organisation éventuelle de postes franco-marocains. J'en prévoyais l'établissement vers Ras el Ain, Ain Chair et le Tafilalet, et je préconisais la subordination de ces postes franco-marocains au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra qui recevrait une commission de général marocain.

Je persiste dans cette manière de voir, avec certaines modifications d'application suggérées par l'expérience de ces derniers mois.

D'abord, sur la proposition du général commandant la subdivision d'Aïn Sefra lui-même, je crois devoir écarter, pour le moment, l'éventualité de l'occupation du Tafilalet par un poste mixte.

Restant, en effet, dans les limites de la protection algérienne, il convient de se maintenir dans la zone limitée par la région désertique qui sépare le Guir du Tafilalet, le maintien de l'ordre au Tafilalet demeurant une affaire purement marocaine qu'il appartient au seul gouvernement chérifien d'assurer. Du coup, nous écartons l'hypothèse d'une opération onéreuse, lointaine, pleine d'aléas.

En second lieu, l'emplacement des postes à créer resterait *facultatif*, la connaissance plus complète du pays, les modifications continuelles de la situation pouvant amener à déterminer d'autres points que ceux envisagés plus haut

La formule à donner au système que je préconise serait alors la suivante: « attribution au général commandant la subdivision d'Aïn Sefra, investi des fonctions de commissaire marocain, de la police de la zone limitée à l'Ouest par le désert entre Guir et Tafilalet et par la Moulouya,

avec liberté d'action complète pour le choix des moyens, le moment de les appliquer et la détermination des postes de police mixte ».

La solution qui consisterait à confier cette police et le commandement de ces postes à des officiers relevant directement de Tanger, sans liaison avec le chef de notre frontière, est en effet plein d'inconvénients, et je ferais, pour ma part, les plus graves réserves au cas où elle serait adoptée.

Ce serait méconnaître, en effet, la réalité de la situation que de considérer les officiers à placer ultérieurement dans la région frontière comme de simples « instructeurs »; dans cette zone troublée, où le désordre et le brigandage sont la règle, il ne suffit pas d'« instruire », il faut « agir », et les officiers, pour ne pas se retrouver dans la situation fâcheuse des officiers de notre mission d'Oudjda, témoins passifs des pires désordres, devront avoir un commandement effectif, au nom du sultan bien entendu.

Les tribus nomades qui peuplent cette zone sont absolument enchevêtrées avec les nôtres; leurs terrains de parcours s'enfoncent en territoire algérien, de même que les nôtres se prolongent fort avant dans l'Ouest, - les marchés sont communs - il est matériellement impossible d'établir une démarcation nette; - les questions à résoudre, conflits entre les tribus, agressions contre nos convois et détachements, exigent des décisions quotidiennes, des solutions immédiates et une répression instantanée qui ont comme condition absolue l'unité de direction locale. Le général commandant la subdivision d'Ain Sefra, qui dispose des moyens matériels, peut seul l'exercer; l'adjonction qui lui serait faite de fonctionnaires marocains, d'officiers au service du sultan, la dépendance où il serait placé vis-à-vis du sultan et de notre légation à Tanger, mais avec une large initiative, sauvegarderaient pleinement l'autorité du Makhzen et le respect scrupuleux de l'intégrité de son territoire.

J'estime donc que la police des deux côtés de la frontière devrait lui être confiée, que les Marocains devraient lui être subordonnés. Mais, à défaut de cette solution, la seule que je considère comme efficace et pratique, faudrait-il au moins qu'il eût la faculté d'entente directe avec les autorités franco-marocaines de la frontière, afin d'établir sa coopération avec elles. Il serait nécessaire également que celles-ci fussent munies de pouvoirs suffisants pour prendre des décisions en cas d'urgence, par analogie avec l'autonomie relative qui a été accordée au général commandant la subdivision d'Ain Sefra.

Le régime actuel, qui consiste à faire passer par Tanger, Paris et Fez toutes les demandes des représentants locaux du Makhzen, est négatif de toute action utile, étant donné surtout que les capitales du Maroc sont sans aucune relation télégraphique avec Tanger.

Notre ministre à Tanger rappelait récemment que « nous devons soigneusement nous abstenir d'attirer et de retenir sous notre protection directe des tribus marocaines telles que les Beni Guil, et que faire des accords avec elles, tenir à l'écart les autorités marocaines était inconciliable avec le développement de la politique qui tend à utiliser exclusivement le Makhzen ». Je ferai remarquer d'abord qu'il n'a jamais été question de placer directement ni indirectement sous notre protection des tribus marocaines de la frontière, mais seulement de mettre fin à un état d'hostilité avec elles; ensuite que les autorités marocaines n'ont été nullement tenues à l'écart des pourparlers avec ces tribus. Il résulte de tous les documents que le général Lyautey, réagissant non sans mérite contre les pratiques suivies précédemment, a toujours scrupuleusement employé l'amel de Figuig comme intermédiaire de tous les actes conclus avec les Beni Guil : quant aux rapports quotidiens, qui résultent de leur enchevêtrement avec nos tribus, de leur accès à nos marchés, de la présence de beaucoup de leurs campements sur notre territoire par suite de droits

de parcours anciens et acquis, il est impossible qu'ils ne donnent pas lieu à des relations directes sous peine de ne jamais résoudre un incident et de revenir à l'état d'hostilité qui régnait il y a quelques mois. Ce n'est évidemment pas le but qu'on se propose.

Enfin il n'y a nullement à redouter l' « engrenage irrésistible » que craint notre ministre à Tanger. La *zone dangereuse* pour notre sécurité algérienne est nettement délimitée et est fort restreinte, bornée, comme je l'ai exposé, par la Moulouya et la zone désertique. C'est la seule qui nous intéresse et où il s'agisse, dans l'intérêt de l'Algérie, de voir l'ordre rétabli et maintenu.

Pour terminer, il convient de s'entendre sur le terme *pénétration pacifique*. Certes, c'est la seule que nous envisagions. L'Algérie, en ce qui la concerne, peut et doit contribuer largement à créer dans les provinces marocaines qui l'avoisinent des marchés, des entreprises industrielles, des formations sanitaires, des voies de communications, tous les éléments d'action et de progrès, en un mot, qui constituent la « pénétration pacifique » ; mais on ne peut pas supposer que dans une région dont la population pratique de longue date le brigandage et le meurtre, vit dans l'anarchie, ne respecte que la force, aime par-dessus tout à faire parler la poudre, les institutions pacifiques puissent s'introduire sans être solidement protégées. Le méconnaître serait s'exposer à de douloureuses surprises et aux plus graves incidents. Si le chemin de fer de Beni Ounif à Ben Zireg s'est exécuté cette année sans incident sur les chantiers, c'est grâce à la protection de postes solides et à un mouvement incessant de troupes sur les flancs exposés. Il en sera de même ailleurs et le meilleur moyen d'arriver à éviter d'employer la force c'est de ne pas hésiter à la manifester.

Constituer dès maintenant et très solidement les forces chargées d'assurer la sécurité de la zone frontière jusqu'à la Moulouya et au désert, assurer la liaison étroite et la coopération de leurs divers éléments en y réalisant l'unité de direction, tel est le vrai et seul moyen de pratiquer la « pénétration pacifique ».

Paris, le 25 septembre 1904.

AU COMMANDANT HENRYS.

Je suis rivé ici pour quelques jours encore par la plus ingrate des besognes : la conférence constamment renouvelée dans le vide. Arrivé ici le 14 en même temps que M. Jonnart, nous y avons conféré chaque jour, jusqu'au 17, avec Delcassé, Étienne, etc. On a seulement posé des jalons, puis M. Jonnart est parti pour un voyage qu'il ne pouvait remettre jusqu'au 28 ou 29 et m'a prié de l'attendre pour les dernières conférences en me chargeant de débayer le terrain; or ce terrain est difficile à débayer.

Le ministre de France à Tanger appelé ici ne démord pas de l'évacuation de Ras el Aïn sur laquelle il prétend que le sultan est buté, ce dont je doute fort, et qui, dit-il, est nécessaire pour obtenir des concessions plus importantes. Il entraîne naturellement dans son orbite Delcassé et tout ce qui gravite autour du Quai d'Orsay. De l'autre côté M. Jonnart, au nom des intérêts algériens, est encore plus irréductible que moi et a mis de son côté le président du conseil et le ministère de la Guerre (État-Major de l'armée et cabinet), qui ne veulent pas entendre parler d'évacuation. Il en résulte que, bloc contre bloc, le nôtre est le plus fort et qu'en fin de compte il y a toute chance pour que M. Jonnart l'emporte. Mais c'est à mon avis une mauvaise solution, parce qu'imposée de haute lutte au Quai d'Orsay elle le laissera mécontent et que 1. le lendemain cela recommencera sur un autre sujet, 2. nous serons bien à Ras el Aïn, mais immobilisés, sans pouvoir faire un pas en avant et sans pouvoir en développer les conséquences politiques. Je préférerais donc infiniment arriver à convaincre le Quai d'Orsay et à ce que, de bonne grâce, il trouvât une formule générale qui tout le long de la frontière conciliât tous les intérêts et permit de

résoudre tous les cas particuliers sans avoir à livrer bataille pour chacun d'eux.

C'est pourquoi je propose de remplacer les zouaves par une compagnie de tirailleurs, qui deviendraient le noyau d'un bataillon chérifien avec artillerie et goum destiné à l'occupation définitive de Ras el Aïn au nom du sultan; un officier de la mission marocaine prendrait le commandement de cette compagnie sous votre haute direction au début, à côté de vous et recruterait le reste de son personnel avec votre aide, vos conseils, l'aide de vos cadres. Quand au bout de trois ou quatre mois, nous constaterions que la force est suffisamment constituée et solide pour bien tenir l'endroit et ainsi assurer notre sécurité de ce côté, nous lui passerions la main, ramènerions la compagnie montée, l'artillerie, les spahis, tout ce qui ne serait pas chérifien, et le laisserions directement dépendant du sultan. Étienne et d'autres trouvent cette solution parfaitement satisfaisante; malheureusement le Quai d'Orsay n'y mord pas et continue à répéter inlassablement « l'évacuation d'abord »; on lui répond que c'est impossible, et voilà où nous en sommes.

Je vous tiendrai au courant.

Enfin je suis en pourparlers avec M. Roume, gouverneur de l'Afrique Occidentale Française, pour les délimitations des territoires du Sud et du commandement du commandant Laperrine.

L'installation de votre école a fait notre joie et celle d'Étienne et nous cherchons à vous procurer du matériel ; vous allez recevoir pour votre cercle des officiers des journaux et des illustrés.

Aïn Sefra, le 19 décembre 1904.

A FRANÇOIS CHARLES-ROUX⁴

Je vous sais très grand gré de me tenir aussi exactement au courant des informations que vous recueillez, et même de vous donner la peine de les provoquer. Il m'est bien précieux de savoir ce qu'on pense et dit en face; j'ai ici la charge et la responsabilité de gros intérêts qui sont des intérêts français et non pas des intérêts personnels, car vous pouvez savoir par votre père et par votre frère combien je tiens peu à l'état militaire et que j'ai été plusieurs fois à deux doigts de le quitter; je tiens donc essentiellement à tout faire pour faciliter ici les solutions qui concilient deux ordres d'intérêts français et à dissiper les malentendus.

Mais votre lettre et votre entretien avec quelqu'un de Tanger me font mieux discerner encore combien le malentendu est encore profond. Je ne sais si votre interlocuteur a lu ma brochure sur le rôle colonial de l'armée. et les conclusions. de mon bouquin sur le Sud de Madagascar, et c'est une corvée que je ne songe pas un instant à lui infliger.

Mais comme ce sont les doctrines que j'y développe pour les avoir appliquées pendant dix ans qui ont été le seul motif de ma désignation imprévue pour le Sud-Oranais, il est assez naturel que je les prenne comme base de discussion et que je vous y reporte, vous.

Or la conception de mon action, telle qu'elle s'en dégage et telle aussi qu'elle se dégage ici de la réalité des faits, répond d'avance à l'argumentation de ce monsieur de Tanger qui se méprend singulièrement en particulier sur la façon dont j'ai été amené à pousser jusqu'à Ras el Aïn et sur les conditions qui m'y ont maintenu.

La condition du succès de notre politique à Tanger, vous a-t-il dit, c'est que nous ne

⁴ Actuellement ambassadeur de France auprès du Vatican.

frappions pas de coup inopportun sur la frontière..., au moment où, à Tanger, on dit au sultan: « Soyez sage ou bien le 19e corps va vous tomber dessus... » - et Tanger veut bien se servir de nous comme d'un croquemitaine; il ajoute par ailleurs : « l'action de force à Ras el Aïn était trop si vous vouliez agir de concert avec le sultan, trop peu si vous vouliez donner l'impression de la force ».

Mais, mon Dieu, mon Dieu, quelle idée se fait-on donc de la mission qui m'incombe ici ?

L'on dirait vraiment que le 19e corps n'a sur cette frontière qu'à jouer un rôle purement subjectif à l'égard du Maroc et de notre légation, un rôle de croquemitaine, comme vous le dites, tenu en réserve pour sortir de sa botte ou bien y rentrer au signe de Tanger. On oublie ainsi que l'Algérie n'est pas seulement fonction du Maroc, qu'elle a des intérêts à sauvegarder et en premier lieu la sécurité de sa frontière à assurer. Mission absolue, antérieure aux accords et indépendante d'eux, nécessité en soi.

Or, si à tort ou à raison on m'a désigné pour ce poste au moment où la sécurité y était le plus compromise et où, malgré l'accumulation des troupes et des moyens militaires, on n'arrivait pas à se garder des pillages et des attaques, c'est parce qu'on savait que je n'avais qu'une foi très limitée dans l'emploi exclusif des moyens militaires et que je professais que, pour être efficaces, ils doivent être doublés de toute une organisation politique et économique, que l'occupation de quelques points bien choisis, centres d'attraction naturels, est autrement efficace que tous les raids et que toutes les colonnes du monde et que le développement des voies ferrées, des marchés, la reprise des transactions, l'appel aux intérêts matériels, la création de soins médicaux (à la condition que tous ces moyens soient doublés de forces militaires suffisantes pour les faire respecter) constituent les meilleurs modes d'action sur les tribus hostiles de notre voisinage où, même chez les plus turbulents, il existe toujours un parti sage et pacifique.

L'expérience m'a donné raison dans une large mesure.

Je représente ici la négation du coup de force et j'y personnifie une politique basée sur tout l'inverse, je bondis donc quand je vois quelqu'un n'y concevoir d'autre rôle que celui de la *force* et n'envisager mon action à Ras el Aïn qu'à ce point de vue ; si j'ai poussé mes troupes jusqu'à ce point, ce n'est nullement pour y agir par la force contre qui que ce soit, mais parce que la position nouvelle occupée par Bou Amama, rebelle algérien, dans la zone marocaine limitrophe me forçait pour la sécurité algérienne à placer là un pare-éclats qui protégeât nos tribus fidèles et empêchât les défections. Je n'ai essayé de faire ni trop ni trop peu. J'ai voulu simplement mettre ces points d'eau communs à nos tribus et aux tribus marocaines voisines ainsi que les pâturages limitrophes du chott qui nous appartiennent à l'abri des incursions imminentes - et du jour même où j'y suis venu, procédant selon ma méthode accoutumée, j'ai cherché à y créer un centre d'attraction en y installant service sanitaire, écoles, cultures, et le tout a réussi au delà de toute vraisemblance.

Quand Tanger m'accuse de ne l'avoir pas consulté, je bondis encore, car je n'avais nulle qualité pour le faire, je n'ai pas de relations directes avec Tanger, *qui n'en veut d'ailleurs pas*. J'ai rendu compte auparavant à mes chefs, au gouverneur qui m'a approuvé et c'est à lui seul qu'il appartenait de faire aviser qui de droit par la voie des deux ministères intéressés et si ces deux rouages n'ont pas fonctionné, ce n'est pas ma faute, ayant fait tout ce que j'avais qualité pour faire vis-à-vis de mes chefs. Néanmoins, pour éviter toute complication, j'avais officiellement pressenti notre mission militaire d'Oudjda et Si Rekina, et vous savez quel accueil empressé avait été fait à ces ouvertures - il est de la plus mauvaise foi de l'oublier, car Tanger a été avisé par eux dès le premier jour. Seulement Tanger, n'admettant pas qu'un militaire marche autrement que par victoires et conquêtes, n'a pas compris qu'il ne s'agissait nullement d'un coup de force mais d'une

mesure de protection et de garantie que les circonstances nous imposaient. Je ne marchais ni *pour le sultan* ni même *contre Bou Amama*, puisque celui-ci était au Maroc. Je marchais *pour l'Algérie*, faisant mon métier de gardien de *notre frontière*, seulement je croyais avoir fait le nécessaire pour ménager les susceptibilités des agents du sultan et de notre légation, et que celle-ci, comprenant qu'il ne s'agirait pas d'intervention au Maroc mais de protection algérienne, faciliterait notre tâche par une fiction toujours facile à trouver, là surtout, puisqu'au Sud de Teniet Sassi la frontière n'est pas délimitée, qu'il n'existe que des zones d'influence tracées vaguement sur les cartes par de grandes lignes droites, ne répondant par conséquent à aucune réalité, et ne pouvant d'ailleurs y répondre dans un pays de nomades, et il était facile par conséquent de trouver une ficelle diplomatique habillant notre installation par un autre nom que celui de Ras el Aïn, Berguent par exemple, comme je l'ai fait si souvent en Chine, sauvant la face et sauvegardant les résultats acquis, ce qui était la seule chose essentielle. Aujourd'hui encore ce serait la vraie solution à trouver; nous avons besoin de ces points d'eau pour la liberté de nos mouvements de police, le territoire marocain n'est nullement délimité de ce côté, qu'on nous laisse en bénéficier en nous installant à 500 mètres ou à 1 kilomètre à l'Est de Ras el Aïn proprement dit, tout en laissant aux Marocains les casbahs de ce point. La diplomatie anglaise n'y manquerait pas et, je le répète, le territoire marocain n'est pas assez nettement déterminé ni déterminable dans cette zone de nomades; les pâturages de nos tribus et des leurs y sont trop enchevêtrés; les intérêts de la protection algérienne sont trop sérieux pour qu'une solution de ce genre ne puisse être envisagée sans aucun risque de créer des droits à une autre puissance dont aucune ne se trouve avoir une frontière à défendre contre des dangers quotidiens.

La conception de Tanger à l'égard de notre rôle sur ces confins aboutit à y rendre notre situation infiniment plus difficile depuis les accords qu'elle ne l'était avant. C'est un assez piètre résultat. En l'absence de toute frontière naturelle dans une zone vague sillonnée de bandits, en face de tribus qui ne sont pas algériennes mais qui ne reconnaissent en rien l'autorité du sultan, et sur laquelle ses agents n'ont et n'auront jamais *aucune autre action* que celle que nous leur donnerions, toute police, toute sécurité deviennent totalement impossibles, si les mesures de répression d'une part, les mesures d'appui sur les intérêts matériels et économiques d'autre part, nous sont également interdites, au nom de cette fiction makhzénienne, qui ne répond ici à aucune réalité: qu'on vienne donc y voir. On ne peut plus qu'y jouer le rôle énervant de *chasse-mouche* qui rate toujours la mouche, parce que l'on ne peut que rater la mouche, le plus ingrat et le plus stérile des rôles. Pour ce rôle, il n'était pas besoin de me déranger. S'il s'agissait au contraire de faire appel à ce que j'ai d'expérience coloniale pour mettre en oeuvre tous les éléments favorables de cette région, afin d'y créer un état de choses normal et définitif réduisant à ses justes proportions cette lourde et onéreuse occupation militaire, alors j'en étais, et c'est pour cela que M. Jonnart, soucieux non pas d'intervenir au Maroc mais de donner à ses confins une organisation solide, définitive et féconde en résultats pacifiques, m'avait appelé.

Quant à l'aimable début de votre lettre au sujet des convictions que je pourrais entraîner en disant moi-même ces choses à Paris, laissez-moi vous dire que je suis persuadé du contraire. Ce que j'ai vu pendant mon dernier séjour m'a prouvé que l'on ne voulait dans votre maison, ni nous écouter ni nous comprendre. Tanger a son siège fait, nous sommes l'ennemi, rien ne l'en fera démordre. Je suis le hideux militaire et tous les gages que je donne depuis dix ans de mon amilitarisme ne comptent de rien.

La thèse qu'on vous a développée est à mon sens pire que celle de la cloison étanche, puisque ne tenant aucun compte des nécessités algériennes dont nous avons la responsabilité ici. Elle ne nous regarde que comme les bonnes brutes de gendarmes qu'on exhibe au

commandement. Elle me froisse personnellement beaucoup en méconnaissant si singulièrement toute ma raison d'être qui, comme je vous l'ai dit, repose sur la substitution de mesures logiques et durables à l'absurde coup de force.

Et avec tout cela on se fera acculer tôt ou tard à l'intervention armée sous la forme « expéditionnaire » ce que je voudrais avant toutes choses éviter.
